
Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant nomination du secrétaire du Conseil académique de l'Université de Mons-Hainaut

A.Gt 11-09-2003

M.B. 19-11-2003

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement universitaire par l'Etat, notamment l'article 12 modifié par la loi du 6 juillet 1964;

Vu l'arrêté royal du 23 octobre 1967 portant règlement général des universités et des centres universitaires de l'Etat, notamment les articles 19 et 27;

Vu la liste présentée par le Conseil académique de l'Université de Mons-Hainaut en sa séance du 14 mai 2003,

Arrête :

Article unique. - Mme Marie-Thérèse Isaac, professeur ordinaire au Centre interfacultaire des Sciences humaines de l'Université de Mons-Hainaut, est nommée secrétaire du Conseil académique de ladite université pour l'année académique 2003-2004.

Bruxelles, le 11 septembre 2003.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique,

Mme F. DUPUIS

